

DIRECTION DU PATRIMOINE
Compte rendu de réunion n° 3
De Chantier

DATE : le 6décembre 2024

OBJET : Grands Travaux, Remplacement de couvertures
Résidence Bellocq à Labenne

A diffuser :

XL HABITAT, Mme GOUT Joëlle (joelle.gout@xlhabitat.org) présente
ITOIZ / BOIS et PEYRE : Mr COUREAU (frederic.coureau@itoiz.fr) 06 73 62 64 26excusé
Mr LARROQUE Romain (contact@itoiz.fr) 06.21.58.70.20 pour info
Mr BOSCO (jc.bosco@frcs.fr) 06.52.21.80.71, excusé
ESBH . l.courtade@esbh.fr (06.84.83.28.56) absent
Thibault (ITOIZ): Présent

1/Généralités:

Cette réunion faite suite au démarrage des travaux concernant le remplacement des couvertures à la résidence Bellocq de LABENNE .

DP 040-13324 DO 162
DICT (Dossier de consultation N° 2024091900360TKR)

Début des travaux : 15 novembre /réel 26/11

Délai d'exécution : 5 mois à compter de l'OS de démarrage de Travaux (attention les 2 semaines de congés sont inclus dans ce délai)

Non inclus préparation

Jours intempéries : 0 jours dans le CCAP

Jours arrêt chantier : 0

Fermeture de l'entreprise le 20 décembre jusqu'au 3 janvier 25

Un constat d'huissier est demandé : Mme Gout, représentant XL HABITAT devra être impérativement associée à ce constat avant et après travaux **FAIT LE 8/11/2024**

Pas de Bordereau de suivi de déchets originaux. (Retour benne entreprise), les déchets seront rapatriés vers l'entrepôt de l'entreprise et utilisés en réemploi pour stabiliser des accès de chantier parfois difficiles.

Le locataire doit pouvoir utiliser son logement avec le moins de gêne possible.

La zone d'intervention devra être sécurisée et balisée.

Les parties privatives (ou /et parking) devront être parfaitement nettoyé de toutes poussières et saletés liées au chantier par demi-journée et les gravats devront être évacué au quotidien, en fin de journée.

L'utilisation d'outillage électro portatif est impératif : pas d'utilisation des énergies et fluides des résidents.

Pas de projection en pied de façades

Le seuil est 600 €TTC pour déclarer ou pas un soutraiant.

(Attention antenne TV -ADEP TV : Mr TETELIN (06 23 89 27 77)) bureau 05 58 75 37 04

2/ Travaux :

Planning :

Avancement sur T4 (**log 22**) sur T3 (**log 21**) avec garages (pas d'écran sous toiture)

Découverture à 100%

Ecran sous toiture : 100 %

Couverture : 100%

Isolation :100%

Traitement : 100 %

Garages découverts des logements N°19 et N°20 (**en cours**)

Charpentier :Nombre d'équipe : 1 pour l'instant

CR rendu contractuel s'il n'y a pas d'observation sous 48 h

Equipe constituée par 4 personnes depuis le démarrage du chantier
Thibault Responsable sur site (06.20.65.43.36)

Traitement : Nombre d'équipe : 2 collaborateurs (pas présent cette semaine)

Point DPGF : RAPPEL

- sauf erreur, il est inclus ds le quantitatif les surfaces d'écran sous toitures pour les abris véhicules . il n'y a pas de valeur ajouté à réaliser cette surface avec écran, un ajustement sera à envisager
- A chiffrer contreventement pour palier l'entraxes de 90 cm entre fermettes sur les logements. T3 , T4 partie haute du T4 en traditionnel .(Filant au faitage et croix sous les arbalétriers des fermettes)
- A chiffrer solution platelage en comble « simplifié » ainsi que moins-value pour chevêtre existant trappe d'accès

Soutraitant :

ESBH pour traitement .

Méthodologie :

Charpente traditionnelle : injection

Fermette pulvérisation.

Précision à apporter sur la pulvérisation au niveau des antrées .RAPPEL

3/ Pièces à remettre :

Installation de chantier effectuée le 25/11/2024

Pas de stockage de déchets sur site.

La benne partira le vendredi soir lors de la dépose de la couverture afin d'éviter des dépôts « sauvages »

Les PPSPS est à transmettre avant le démarrage du chantier URGENT RAPPEL du 29/11
RAPPEL du 6/12

4/ Détails techniques :

Le travail devait s'effectuer au merlo (fournir copie CACES à joindre ds le plan de prévention)

Au regard de la distance, un camion grue a été mis en place avec un bras plus long (fait semaine du 5 decembre)

Problème de distance entre fermette : 90 cm au lieu de 60 cm ; Contreventement à faire : produire une proposition de contreventement pour la couverture des logements de la résidence
Détail coupe type avec isolant à mettre à jour et à transmettre

Pied de poteaux à remplacer :

- Platine PPA 100 (h 100) , acier galvanisé à chaud
- Assemblage par enture le plus haut possible

5/ Réseaux et énergies :

Il est interdit d'utiliser les réseaux et énergies des locataires.

L'entreprise utilisera un : groupe électrogène ou un coffret chantier ??

L'eau : container

A mettre : un bungalow de chantier + sanitaires chimiques

Cette installation de chantier fera l'objet d'une demande d'autorisation par l'entreprise auprès des services gestionnaires si des espaces n'appartenant pas à XL habitat étaient utilisés

Attention , installation de chantier à finaliser rapidement (note du 29/11 et du 6/12) car

les collaborateurs ont besoin d'eau, de sanitaires , d'un endroit chaud et sec.

6/ Réunions :

Les réunions se tiendront sur site, toutes les semaines

Jour : le vendredi

Heure : 10 h

Prochaine réunion le 13/12/2024

Le représentant local de l'OPH 40 RUG est invité à participer aux réunions de chantier et à faire des visites inopinées.

7/ Divers :

Il est demandé à l'entreprise de prendre toutes les dispositions nécessaires pour prendre soins des abords du chantier, **résERVER les emplACEMENTS de stationnEMENTS et les cheminEMENTS piéTONS.**

Il faudra impérativement que durant le chantier, les locataires et les services de sécurité puissent utiliser accéder à leur logement et au stationnement.

Un courrier d'information a été aux locataires pour les informer que les sociétés ITOIZ et BOIS &PEYRES ont été retenue et vont réaliser les travaux pour les toitures.

8/ Sécurité :

- Beaucoup de précautions à prendre compte tenu du manque de contreventement !

- Port des EPI , longueur d'échelles au-dessus de l'accès, attacher l'échelle etc .. suivre directives Monsieur BOSCO CSPS

- raccordement eau et energie pour les installations de chantier

Sont à produire les pièces suivantes :

-L'ensemble des Fiches produits utilisés sur le chantier sont à fournir si différentes de l'appel d'offres

Les PPSPS

A DAX le 6 Décembre 2024

J.GOUT